

**LA DIRECTION DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE  
ET SA FACULTÉ DES LETTRES**

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Monsieur André de Muralt**

*Professeur honoraire de la Faculté des lettres*

Les très sincères condoléances de toute la communauté universitaire  
vont à sa famille et à ses proches.

Pour les obsèques, veuillez vous référer à l'avis de la famille.